



Conseil Municipal du 16 Juin 2020

Théâtre de Verdure 18h

Compte-rendu

REUNION d'AVANT-CONSEIL

Conformément aux engagements de campagne une réunion d'avant-conseil avait été organisée à 18h pour rendre compte des premiers dépouillements des questionnaires de Démocratie de Proximité rempli par la population, les commerçants et quelques sympathisants de la commune.

Exposé par Jean-Philippe MORESMAU. 112 questionnaires (quelques-uns encore à saisir) représentant plus de 130 personnes.

Les attentes pour être informés de l'action de la Commune et de la mise en œuvre de la Démocratie de proximité plébiscitent la Lettre du Verdus, sans négliger le site Internet, une page FaceBook et l'affichage dans la rue.

e-mail et téléphone pour participer.

Et 65% des répondants sont partant pour participer à des Commissions extra-municipales.

Dans la question ouverte générale, les dossiers les plus souvent cités sont :

- La signalétique, affichage des commerces, informations touristiques...
- L'aménagement du Gd Chemin du Val de Gellone...
- Le stationnement
- Le maraichage
- Les réflexions sur le prix du parking
- Le Verdus, entretien et apparence

Par domaine, les sujets les plus cités :

- Dans le domaine des aménagements, les sujets les plus fréquents sont le Verdus, la propreté du village (crottes de chiens en particulier), le fleurissement, les poubelles.
- Pour la circulation, on trouve la problématique du Gd Chemin, le stationnement des habitants, l'organisation du parking (sens de circulation, motos...).
- Dans le domaine du patrimoine, la préservation du château, l'agencement de l'autel de Guilhem dans l'Abbaye, le Musée, le cloître et son jardin, et d'une manière générale le respect et l'entretien du Patrimoine.
- Du côté des Animations, la demande porte sur la variété des concerts, les animations populaires comme le Feu de la St Jean, la Fête du Village, le cinéma de plein air, la fête de Noël, les repas partagés et les journées médiévales.
- Dans le domaine de l'Economie et du Tourisme, les sujets fréquents sont la signalétique des commerçants, le prix du parking, le maraichage et l'artisanat local et les énergies renouvelables.
- Sports et Loisirs porte les sujets du terrain de foot, du parcours santé, des balades de découvertes et du Théâtre de Verdure.

- L'environnement est évoqué pour les risques environnementaux, l'entretien des terrasses et des oliviers, ainsi que l'éducation à l'environnement.

Mais les idées qui ne sont pas majoritaires ne seront pas oubliées dans l'élaboration du programme du mandat. M. le Maire précise qu'une synthèse sera faite par domaine, correspondant aux délégations qui vont être données à chaque conseiller, et que dans des commissions internes puis extra-municipales (associant la population) des propositions seront élaborées pour être validées par la population.

Un débat s'installe ensuite avec l'assistance (environ 40 personnes présentes), dont on retiendra les éléments suivants :

- Nécessité de déléguer les animations à des structures associatives du type Comité des Fêtes. Avoir un pragmatisme dans le choix des structures pour les différentes actions qui seront engagées.
- Veiller à l'équilibre entre festivité et besoin de calme
- Organiser, sous l'égide de la Commune, des matinées de nettoyage du Verdus (par exemple) avec les volontaires qui souhaitent participer à l'entretien du village. Avec un repas partagé en fin de matinée...Il faut aussi s'entourer de précautions par rapport aux autorisations préalables.
- Voir aussi ce qui relève de la CCVH dans le cadre de la Loi GEMAPI pour les travaux contre les risques d'inondations du Verdus
- Et l'entretien du chemin de l'Estagnol, une fois par an, en partenariat avec les chasseurs.
- Attention aux arbres qui poussent dans les murs le long de l'Hérault...A couper...
- Pourquoi ne pas faire payer le parking aux motos.
- Eliminer les voitures ventouses (qui ne roulent plus)
- Associer les commerçants pour l'entretien du fleurissement à proximité de leurs boutiques.
- Certains voudraient commencer d'ores et déjà à mettre en place des actions collectives. C'est une bonne idée, à condition de se rapprocher rapidement de la Mairie pour voir ce qui est faisable ou non.
- Nettoyer les rues du Village et pas seulement la rue principale et la Place.
- Mettre fin aux divagations des chiens...
- Ne pas oublier que St-Guilhem est une commune touristique...

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, BRUNEL MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, NICAISE V, STEHLE C, QUEVREUX M,

Absent excusé : KROGSDALH A procuration à BRUNEL MINAZZO D.

Le quorum est atteint la séance est ouverte.

Délibérations adoptées :

1/ Délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal

Selon l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au Conseil Municipal la possibilité de déléguer au Maire certaines des attributions,

Le Conseil Municipal DONNE délégation au Maire, pour la durée de son mandat dans les domaines suivants :

- De passer les contrats d'assurance ;
- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont ni grevés ni de conditions ni de charges ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal (2000€);
- D'autoriser au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;

Vote : 11pour à l'unanimité

Par ailleurs M. le Maire donnera 14 délégations, qui visent à un travail en binôme avec le Maire sur l'ensemble des sujets traités par la Mairie :

- Jean-Philippe MORESMAU, premier adjoint sera délégué aux Finances
- Delphine MINAZZO, deuxième adjointe sera déléguée au « Personnel » ainsi qu'à la « Culture et Animations ». Le Conseil souhaite répondre aux demandes de la population d'une vision plus populaire de la culture, qui comprendra autant les concerts baroques ou médiévaux que le Feu de la St Jean ou le Carnaval
- Bernard HOMBERT, troisième adjoint sera délégué au Patrimoine.
- Annette KROGSDAHL recevra la délégation au « Social »
- Benoit GILHET recevra les délégations « Territoires et Ecartés », « Sport » et « Cérémonies ».
- Vincent NICAISE, recevra la délégation « Economie et Tourisme »,
- Mathieu QUEVREUX la délégation « Environnement et Energie »,
- Clément STEHLE, la Délégation « Informatique et Moyens de communications »
- Jean-Christophe THEULE, la Délégation « Police & Sécurité »
- Pierre VEDEL la délégation au « Technique »

2/ Indemnité des élus,

Reconduction du montant des indemnités identiques au mandat précédent.

L'enveloppe mensuelle globale sera parfois répartie différemment pour indemniser tel ou tel Conseiller délégués qui auront particulièrement travaillé dans son domaine.

Population inférieure à 500 habitants	Maire		Adjoint	
	Taux (en % de l'indice 1027)	Indemnité brute Montant en €	Taux (en % de l'indice 1027)	Indemnité brute Montant en €
	17 %	646,25	6,6 %	250,90 €

Vote : 11pour à l'unanimité

3/ Composition de la commission d'appel d'Offre,

Suite au renouvellement général du Conseil Municipal, il convient d'élire la commission communale d'appel d'offre. Après avis du Conseil Municipal, il est proposé la composition suivante :

Président : Robert SIEGEL
 Titulaires : Jean-Philippe MORESMAU
 Clément STEHLE
 Vincent NICAISE

Suppléants : Bernard HOMBERT
Pierre VEDEL
Annette KROGSDAHL

Vote : 11 pour à l'unanimité

4/ Modification du tableau des effectifs,

La création d'un poste Adjoint technique 2eme classe à temps complet permettra la réintégration (sous délai administratif d'un mois) de M. Lilian MAURY. En effet, aucun motif de vol n'a été retenu contre lui après enquête de la gendarmerie, 3 réunions des Commissions du Centre de Gestion de Gestion Départemental et Régional. Par contre le coût pour la Commune a été déjà de 47 000 € de salaires et 10 000 € de frais judiciaires, avec un risque à venir de près de 120 000 €.

Vote : 10 pour 1 abstention

5/ Validation des contrats à durée déterminée pour compléter le tableau des effectifs municipaux, Année 2020 :

En application de la loi du 6 janvier 1984 qui prévoit les possibilités de recours à des agents contractuels. Afin de palier à l'accroissement temporaire d'activité dû à la spécificité touristique de notre commune, pour assurer les besoins supplémentaires en matière de surveillance des parkings et d'entretien des lieux publics, deux contrats saisonniers seront recrutés sur la base de :

- 1 emploi en CDD du 17 juin au 30 septembre 2020 pour un temps de travail de 80h /mois.
 - 1 emploi en CDD du 1er juillet au 31 aout 2020 pour un temps de travail de 75 h/ par mois.
- Les horaires seront ajustés selon les besoins des services et pourront être des services à temps partiels.

Vote : 11 pour à l'unanimité

6/ Composition du Comité consultatif du respect du Pacte de gouvernance,

La Commission de Respect du Pacte de Gouvernance signé par tous les conseillers lors de la Séance de mise en place du Conseil comprendra 2 Conseillers et 4 Electeurs tirés au sort renouvelables par moitié chaque année :

Conseillers : Vincent Nicaise et Jean-Christophe Theule

Membres tirés au sort pour 1 an : Hubert MOREAU et Chantal DANIAUD

Membres tirés au sort pour 2 ans : Mathieu PALHOL et Simone FONZES

Vote : 11 pour à l'unanimité

7/ Divers

Jean-Philippe MORESMAU précise que le CCAS sera mis en place au prochain Conseil, que quelques personnes se sont proposées dans leurs réponses aux questionnaires de contribuer dans le domaine social. Elles sont les bienvenues au CCAS, mais si d'autres personnes souhaitent en faire partie, il est souhaitable qu'elles le fassent savoir au plus vite (et de préférence avant le 10 Juillet prochain).

UN APERITIF AU THEATRE DE VERDURE

La Séance levée, un apéritif est offert par la Mairie, c'est l'occasion d'échanges informels.